

**CONVOCATION DU 09 AOUT 2010**

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU SAMEDI 21 AOUT 2010**

L'AN DEUX MIL DIX, LE VINGT ET UN AOÛT À 11 HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL LÉGALEMENT CONVOQUÉ S'EST RÉUNI À LA SALLE DE LA MAIRIE, EN SÉANCE PUBLIQUE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE CHAUVEL, MAIRE.

**ÉTAIENT PRÉSENTS : GEORGES CAVEDONI, SUZANNE BOUST, CLAUDE JACQUES, THIERRY LEGOIS, ISABELLE SAINT SANS.**

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

**MONSIEUR JEAN-CLAUDE BAZIRE DONNE POUVOIR À MADAME DOMINIQUE CHAUVEL**

**MONSIEUR PIERRE COSTE DONNE POUVOIR À MADAME SUZANNE BOUST**

**MONSIEUR CHRISTOPHE SCHEPENS DONNE POUVOIR À MADAME ISABELLE SAINT SANS**

**MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE GOYON DONNE POUVOIR À MONSIEUR CLAUDE JACQUES.**

**MONSIEUR BENOIT MOREAU.**

**IL EST RAPPELÉ QUE SUIVANT L'ARTICLE L2121-20 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, UN MÊME CONSEILLER MUNICIPAL NE PEUT ÊTRE PORTEUR QUE D'UN SEUL POUVOIR .**

**MADAME ISABELLE SAINT SANS A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE.**

**LE COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION EST APPROUVÉ.**

### **POINT TRAVAUX**

- **SIGNALISATION RD 68 : MADAME LE MAIRE RAPPELLE QUE LES TRAVAUX RÉALISÉS SONT CONFORMES AUX DISPOSITIONS LÉGALES. PLUSIEURS REMARQUES ONT ÉTÉ FAITES SUR LA MULTITUDE DE PANNEAUX QUI N'EST PAS ESTHÉTIQUE. IL A DONC ÉTÉ DÉCIDÉ DE METTRE UNE ZONE 30 SUR TOUTE LA TRAVERSÉE. MADAME LE MAIRE RAPPELLE QU'IL FAUDRA BIEN RESPECTER CETTE VITESSE.**
- **ABRI-BUS : LA COMMANDE EST PASSÉE.**
- **JEUX : DES JEUX ONT ÉTÉ INSTALLÉS À PROXIMITÉ DE LA MAIRIE.**
- **ECOLE : DES PETITS TRAVAUX ONT ÉTÉ FAITS POUR LA RENTRÉE.**
- **DESCENTE À LA MER : UNE REMARQUE A ÉTÉ FAITE SUR LA DANGÉROSITÉ DES RIGOLES D'ÉVACUATION DES EAUX QUI BORDENT L'ESCALIER. CE PROBLÈME DE SÉCURITÉ EST À L'ÉTUDE.**

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

**QUELQUES DÉCISIONS MODIFICATIVES ONT ÉTÉ PRISES SUR LES DIFFÉRENTS BUDGETS PRIMITIFS 2010.**

## **DEPENSES D'ELECTRICITE DE L'ASSOCIATION LES LUCIOLES**

**MADAME LE MAIRE DONNE LECTURE D'UN COURRIER DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR CONCERNANT LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ DE L'ASSOCIATION LES LUCIOLES . APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC LES LUCIOLES PRÉVOYANT QUE LA COMMUNE RÈGLE LES DÉPENSES D'ÉLECTRICITÉ DE LA SALLE OÙ EST LOGÉE L'ASSOCIATION.**

## **CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

**MADAME LE MAIRE EXPOSE :**

- **QUE LE CENTRE DE GESTION A COMMUNIQUÉ À LA COMMUNE LES RÉSULTATS LA CONCERNANT.**

**COMPTE TENU DES ÉLÉMENTS EXPOSÉS, LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

**DÉCIDE**

- **D'ACCEPTER LA PROPOSITION SUIVANTE :**

**ASSUREUR : CNP ASSURANCES/DEXIA SOFCAP**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **MANIFESTATIONS**

**STATISTIQUES BIBLIOTHÈQUE : 436 PERSONNES ONT FRÉQUENTÉS LA BIBLIOTHÈQUE AU MOIS DE JUILLET. POUR LE MOIS D'AOÛT, 173 PERSONNES JUSQU'AU 19 AOÛT.**

**FESTIVAL DU LIN : 25 150 VISITES SOIT 9 % D'AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2009. LES COMITÉS DES FÊTES ONT ASSUMÉ PLUS DE 1225 REPAS PENDANT LES 3 JOURS.**

**SPECTACLE DE RUE À SOTTEVILLE : 300 PERSONNES Y ONT ASSISTÉ. BILAN SATISFAISANT.**

**FESTIVAL DE LA POULE DU 23 AU 26 SEPTEMBRE : UN PROGRAMME EST DISTRIBUÉ À CHAQUE CONSEILLER MUNICIPAL.**

### **URBANISME**

**MADAME LE MAIRE PRÉCISE QU'ELLE A RENCONTRÉ UNE PERSONNE LUI DEMANDANT DE RENDRE CONSTRUCTIBLE UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUÉE À PROXIMITÉ DE VEULES-LES-ROSES. LE CONSEIL MUNICIPAL SOLLICITE UN COURRIER**

DE SA PART MENTIONNANT QU'IL PRENDRAIT À SA CHARGE LE COÛT DE L'ACHEMINEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRICITÉ, EAU, ASSAINISSEMENT ET TÉLÉPHONE, AINSI QUE TOUS LES FRAIS RELATIFS À CETTE PARCELLE (BORNAGE, DÉLIMITATION..).

### **SIVOS**

- UNE CANTINE EST INSTALLÉE DANS CHAQUE VILLAGE, LE PRIX DU REPAS EST FIXÉ À LA SOMME DE 2.60 AU LIEU DE 3.10 PAR LE PASSÉ.
- IL N'Y A PLUS DE RAMASSAGE LE MIDI
- IL Y AURA DEUX BUS QUI FERONT LE TRAJET LE MATIN ET LE SOIR (NOTRE BUS + UN PRESTATAIRE)
- LE SIVOS A DOUBLÉ LA SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES LUCIOLES CAR LA GARDERIE EST MAINTENANT JUSQU'À 19 H AU LIEU DE 18 H 30
- UNE DÉLIBÉRATION A ÉTÉ PRISE AU SEIN DU SIVOS AFIN D'OUVRIR DE NOUVEAU UNE CLASSE SUR VEULES-LES-ROSES.

### **TERRAIN**

MADAME LE MAIRE RELANCE UN APPEL POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN D'ENVIRON DE 5 000M2 POUR UN PROJET CONCERNANT LES PERSONNES ÂGÉES.

### **REMERCIEMENTS**

LE MOTO CLUB DE SOTTEVILLE REMERCIE LA COMMUNE POUR LA SUBVENTION QUI LUI A ÉTÉ VERSÉE.

LA FAMILLE LENOIR REMERCIE MADAME LE MAIRE ET SON CONSEIL POUR LA MARQUE DE SYMPATHIE LORS DES OBSÈQUES DE MR JULIEN LENOIR.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 45.

AFFICHÉ LE 28 AOÛT

2010